



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Plasdo 5

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plasdo 5

Numéro du produit 107025

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Embaument Chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur The MazWell Group Ltd.
Units 11/14-15 Ardglen Industrial Estate,
Whitchurch, Hampshire,
RG28 7BB, United Kingdom
+44 (0)1256-893883
+44 (0)1256-893868
enquiries@themazwellgroup.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1256 893883 (Lundi - Vendredi 9:00 am - 4:30 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 1B - H350 STOT SE 2 - H371 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Plasdo 5

Mentions de danger	<p>H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.</p> <p>H350 Peut provoquer le cancer.</p> <p>H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .</p> <p>H335 Peut irriter les voies respiratoires.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.</p> <p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
Contient	Formaldéhyde, Méthanol
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Plasdo 5

Formaldéhyde		5 - <10%
Numéro CAS: 50-00-0	Numéro CE: 200-001-8	
Classification		
Acute Tox. 3 - H301		
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Muta. 2 - H341		
Carc. 1B - H350		
STOT SE 3 - H335		
Méthanol		3 - <5%
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-XXXX
Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Acute Tox. 3 - H301		
Acute Tox. 3 - H311		
Acute Tox. 3 - H331		
STOT SE 1 - H370		
Lanoline, polymère éthoxylé		1 - <2.5%
Numéro CAS: 61790-81-6		
Classification		
Aquatic Chronic 4 - H413		
Hydroxyde de sodium		<0.025%
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	
Classification		
Met. Corr. 1 - H290		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.

Plasdo 5

Ingestion	Rincer le nez et la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Le produit contient une substance sensibilisante.
Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Gaz et vapeurs très toxiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Plasdo 5

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter de rejeter dans les canalisations et l'environnement aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eliminer toute source d'inflammation. Prévoir une ventilation suffisante. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver rapidement si la peau devient contaminée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger les conteneurs des dommages.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Formaldéhyde

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,5 ppm

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1 ppm

C2

Méthanol

Plasdo 5

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 260 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m³

*

Hydroxyde de sodium

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

* = Risque de pénétration percutanée.

Méthanol (CAS: 67-56-1)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques, Effets locaux: 130 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques, Effets locaux: 130 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques, Effets locaux: 26 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques, Effets locaux: 26 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 4 mg/kg p.c. /jour

PNEC

eau douce; 20.8 mg/l
 eau douce, rejet intermittent; 1540 mg/l
 eau de mer; 2.08 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 Sédiments (eau douce); 77 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 7.7 mg/kg
 Sol; 100 mg/kg

Linalool (CAS: 78-70-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 3 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 3 mg/cm²
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.25 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/cm²
 Population en général - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1.5 mg/cm²
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour

Plasdo 5

PNEC	eau douce; 0.2 mg/l
	eau douce, rejet intermittent; 2 mg/l
	eau de mer; 0.02 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
	Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
	Sol; 0.327 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit. Laver rapidement si la peau devient contaminée.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Orange. Rose.
Odeur	Acre. Fragrance.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	pH (solution concentrée): 8.5-9.5
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	83-85°C @ 760 mm Hg

Plasdo 5

Point d'éclair	63°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 7% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 73%
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	1.06-1.07 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Volatilité 96%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Peut polymériser. Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion.

Plasdo 5

ETA orale (mg/kg) 995,77

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 2 987,3

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation.

ETA inhalation (gaz ppm) 13 047,53

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 64,14

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 2 - H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes . STOT SE 3 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les composants

Formaldéhyde

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Toxique en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Plasdo 5

Indications (DL₅₀ cutanée)	Toxique par contact avec la peau.
ETA cutanée (mg/kg)	300,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	Toxique par inhalation.
ETA inhalation (gaz ppm)	700,0
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données sur l'animal	Dose: 1 mL, 20 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème modéré à sévère (3). Score œdème: Œdème modéré - élevé d'environ 1 mm (3). Information du dossier REACH. Corrosif pour la peau.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif pour la peau. Corrosivité des yeux supposée. Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Souris: Non sensibilisant. Information du dossier REACH. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant. Information du dossier REACH. Des études épidémiologiques ont démontré une sensibilisation cutanée.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Altération et/ou réparation de l'ADN: Positif. Information du dossier REACH. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Essais de génotoxicité - in vivo	Liens transversaux ADN-protéine: Positif. Information du dossier REACH. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	NOAEC 15 ppm, Inhalatoire, Souris Peut provoquer le cancer.
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.
Cancérogénicité NTP	Substance cancérogène avérée pour l'homme.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - NOAEC: 10 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	STOT SE 3 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Organes cibles	Système respiratoire, poumons
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	

Plasdo 5

Exposition répétée STOT rép. LOAEL 82 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Méthanol

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Programme international sur la sécurité des substances chimiques (IPCS) (1997) Critères d'hygiène de l'environnement 196: Méthanol. Genève, Organisation mondiale de la santé. Toxique en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 100,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë (cATpE) Toxique par contact avec la peau.

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë (cATpE) Toxique par inhalation.

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 2.5cm x 2.5cm, 20 heures, Lapin Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dose: 0.05 ml, 24 heures, Lapin Non irritant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 1 - H370

Organes cibles Yeux Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations écologiques sur les composants

Formaldéhyde

Toxicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité aquatique aiguë

Plasdo 5

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 6.7 mg/l, Bar rayé (Morone saxatilis)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 5.8 mg/l, Daphnia pulex
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 3.48 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Méthanol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 15400 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) CE ₅₀ , 96 heures: 12700 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 18260 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: ~ 22000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	Cl ₅₀ , 3 heures: >1000 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 200 heures: 7900 mg/l, Oryzias latipes (médaka) Eléments de preuve.
--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

Formaldéhyde

Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable.
Phototransformation	Eau - TD ₅₀ : 1.7 jours Valeur estimée.

Méthanol

Phototransformation	Air - TD ₅₀ : 17.2 jours
Biodégradation	Eau - Dégradation (95%): 20 jours Eau - Dégradation (91%): 15 jours Eau - Dégradation (88%): 10 jours Eau - Dégradation (76%): 5 jours La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Formaldéhyde

Plasdo 5

Potentiel de bioaccumulation FBC: <1, Litopenaeus stylirostris : ,

Coefficient de partage log Pow: 0.35

Méthanol

Potentiel de bioaccumulation FBC: 4.5, Cyprinus carpio (carpe commune)

Coefficient de partage log Pow: -0.77

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Mobile.

Informations écologiques sur les composants

Formaldéhyde

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient d'adsorption/désorption - log Koc: 1.202 @ °C Valeur estimée.

Constante de Henry 0.034 Pa m³/mol @ 25°C

Tension de surface 69.9 mN/m @ 25°C

Méthanol

Mobilité Mobile.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: 0.13-0.61 @ 6°C

Constante de Henry 0.461 Pa m³/mol @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Formaldéhyde

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Méthanol

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Plasdo 5

Méthodes de traitement des déchets Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné). Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Plasdo 5

Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Flam. Liq. = Liquides inflammables Acute Tox. = Toxicité aiguë Carc. = Cancérogénicité Eye Dam. = Lésions oculaires graves Eye Irrit. = Irritation oculaire Muta. = Mutagénicité sur les cellules germinales Skin Corr. = Corrosion cutanée Skin Irrit. = Irritation cutanée STOT RE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique Skin Sens. = Sensibilisation cutanée
Conseils de formation	Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.
Commentaires sur la révision	Révision de formulation.
Date de révision	26/11/2020
Révision	6
Remplace la date	18/08/2016
Numéro de FDS	620
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H350 Peut provoquer le cancer. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes . H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes . H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.